



Communiqué de presse  
Paris, le 2 octobre 2019,

## Entreprise Adaptée : Paprec et FastRoad s'allient pour intégrer Le Petit Plus

**Le leader français du recyclage et le spécialiste du transport adapté créent une joint-venture sociale en intégrant Le Petit Plus. L'objectif est d'accélérer le développement de l'Entreprise Adaptée dédiée à la collecte des déchets en participant à la mise en emploi de personnes en situation de handicap.**

Fondée en 2009 par Mathieu Boullenger, Le Petit Plus collecte et recycle les déchets de bureau. Sa spécificité : 80% de ses employés sont des personnes en situation de handicap.

Outre ses camions de collecte, le Petit Plus possède une chaîne de tri. L'équipe gère l'ensemble des flux de déchets de bureaux. Elle emploie 60 personnes au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) et travaille pour des grands comptes franciliens du tertiaire.

*« Outre le métier du recyclage, en dix ans, nous avons patiemment appris les rouages de la mise en emploi de travailleurs en situation de handicap, tant sur les exigences humaines que réglementaires », raconte Mathieu Boullenger. « Les besoins sont importants et la demande de nos clients est forte. Pour développer plus rapidement la structure, nous avons désormais besoin de nous adosser à un plus grand groupe », révèle le fondateur. « Paprec et Fastroad, outre leurs expertises métiers, partagent nos valeurs de solidarité et de diversité : l'alliance faisait sens ».*

Depuis plus de 10 ans, le Groupe Paprec s'est en effet résolument engagé aux côtés de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce sont actuellement 97 Entreprises Adaptées et ESAT qui sont en relation avec l'ensemble de ses 210 sites en France.

Via sa filiale dédiée aux déchets du tertiaire, La Corbeille Bleue, Paprec est partenaire de Fastroad depuis 2012. Par leur offre commune, les deux entreprises ont déjà permis l'embauche de huit personnes en situation de handicap et souhaitent accélérer leur développement commun. D'où la reprise de Le Petit Plus sous la forme d'une Joint-Venture Sociale, agréée « ESUS », afin de garantir l'objectif et l'utilité sociale de l'entreprise.

*« Cette alliance, appuyée par la DIRECCTE Ile-de-France permettra d'apporter une contribution à l'atteinte des objectifs nationaux ambitieux de mise en emploi de 40.000 personnes en situation de handicap portés par la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel » se réjouit Yves Lorieux, Directeur National de La Corbeille Bleue.*

Les filières de Paprec permettent en outre de garantir aux clients de Le Petit Plus le recyclage et la valorisation de leurs déchets en circuit court.

Contact presse : Agathe Remoué [agathe.remoue@paprec.com](mailto:agathe.remoue@paprec.com) au 06 27 47 60 69

### **A Propos de FastRoad**

Créée en 2010, Fastroad est la première entreprise adaptée spécialisée dans le transport de personnes et de marchandises. Elle compte 130 collaborateurs en France dont 80% sont en situation de handicap. Fastroad est présente à Paris, Strasbourg, Lyon, Nice et Toulouse. Fastroad connaît une croissance à deux chiffres depuis sa création, récemment, elle a intégré à son groupe deux garages Speedy en franchise.

Fastroad se positionne comme un modèle du secteur de l'économie sociale et solidaire, où l'inclusion, l'égalité, le développement des compétences et la valorisation de ses collaborateurs font parties intégrantes de sa philosophie. A ce titre, l'entreprise a été récompensée par le prix du « Mieux Vivre en Entreprise » en 2017, le grand prix de la « Meilleure Entreprise en Croissance » en 2019, et le prix de L'excellence BPI en 2019.

### **A propos de Le Petit Plus**

Créée en 2009 l'entreprise emploie 60 personnes. Spécialisée dans la collecte et le tri de déchets de bureaux, elle réalise un chiffre d'affaires de trois millions d'euros.

### **A propos de Paprec Group :**

Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme le spécialiste de la gestion globale des déchets.

Il est passé en 25 ans de 45 à 9000 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 210 sites en France et en Suisse. Son chiffre d'affaires atteint 1,5 milliard d'euros.

Présent sur l'ensemble des filières existantes, le groupe est N°1 du recyclage des plastiques, du papier, du carton, des déchets du bâtiment ainsi que du tri de la collecte sélective des ménages. Il est N°2 du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, N°3 pour les déchets verts, le bois, la biomasse et les déchets industriels banals.

Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Paprec Group a ainsi reçu en octobre 2016 le trophée global Axa des entreprises responsables. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs remporté en novembre 2016 le prix de l'Entrepreneur de l'année décerné lors des BFM Business Awards.